

Commune d'implantation	Demandeur	Nature de la demande (création, extension, transfert)	Enseignes et surfaces de vente demandées par nature d'activité et enseigne	Surfaces de ventes actuelles ou autorisées pour les modifications substantielles (par nature d'activité et enseigne)	Surfaces de vente totales après projet	Date CDAC	Sens de la décision
CARENTAN-LES-MARAIS	M. Hubert NEE Gérant de la SCI 101 ^e Airborne – 70 ^e - ZI Pommenauque – 50500 Carentan-les-Marais	Demande de création, par transfert d'un magasin CENTRAKOR, d'un ensemble commercial avec la boulangerie existante	CENTRAKOR	2 352 m ²	2 532 m ² (2 352 m ² : CENTRAKOR + 180 m ² boulangerie)	26/01/2024	FAVORABLE
SAINT-HILAIRE-du-HARCOUET	Mme Sophie MALHER SA Uni Service Distribution 194 Rue de Paris 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët	Demande d'exploitation commerciale portant sur la réhabilitation d'une cellule commerciale en espace culturel « E. Leclerc » de 541,09 m ² , créant un ensemble commercial avec l'hypermarché « E. Leclerc » existant	E. LECLERC	3 825 m ²	4366,09 m ² (+ 541,09 m ² centre culturel E. Leclerc)	26/01/2024	FAVORABLE
LES PIEUX	M. Philippe ROZIER Gérant de la SCI du Clos de la Ronce 26 Bis route de Cherbourg 50340 LES PIEUX	Demande d'extension d'un ensemble commercial par l'agrandissement du magasin Intermarché Super, ainsi que son DRIVE et la création de cellules commerciales	INTERMARCHE SUPER	5 481,30 m ²	6 231,80 m ² (572 m ² : Intermarché + 28,50 m ² salon d'esthétique + 150 m ² opticien)	22/02/2024	DEFAVORABLE
YQUELON	M. Maël LE MOAL Président de la SAS Granville Distribution La Haute Lande 50400 YQUELON	Demande d'extension d'un ensemble commercial E. LECLERC, par l'extension de l'hypermarché E. LECLERC et la création de 9 cellules commerciales non-alimentaires	LECLERC	8 959 m ²	15 214 m ² (6564 m ² : Leclerc + 465 m ² Galerie marchande + 115 m ² manège à bijoux + 5 m ² Cordonnerie + 100 m ² parfumerie + 195 m ² parapharmacie + 50 m ² Grand optical + 2170 m ² espace culturel Leclerc + 1 300 m ² Leclerc Jouets + 40 m ² Fleuriste + 35 m ² coiffeur + 4640 m ² cellules (quantité 9)	16/04/2024	FAVORABLE

Commune d'implantation	Demandeur	Nature de la demande (création, extension, transfert)	Enseignes et surfaces de vente demandées par nature d'activité et enseigne	Surfaces de ventes actuelles ou autorisées pour les modifications substantielles (par nature d'activité et enseigne)	Surfaces de vente totales après projet	Date CDAC	Sens de la décision
CHERBOURG-EN- COTENTIN	M. Pascal ROBERT Président de la SAS Tourlaville Distribution 450 Pierre Brossolette 50110 Cherbourg-en-Cotentin	Demande de création d'un E. LECLERC Drive de 840 m ² comprenant 16 pistes de ravitaillement représentant une surface de 640 m ² , ainsi que 200 m ² de surfaces bâties affectées à la préparation des commandes et au retrait des marchandises, situé Parc d'Activités de Sauxmarais – 426 rue du Pommiers – Tourlaville – 50110 Cherbourg-en-Cotentin, par transfert d'activité du E. LECLERC Drive, situé actuellement boulevard de l'Est.	Drive E. LECLERC	8 pistes	16 pistes	16/04/2024	FAVORABLE